CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E215016** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE 26/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/12/2025

Forme juridique : SAS

Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2005A50011

Siret : 994 932 366 00010

Code NACE : 4391A

Numéro caisse de congés payés : 4784126

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 20522757304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 20522757304

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ABC CHARPENTE

13 PLACE MAURICE LEMAIRE
88430 GERBEPAL

Téléphone : 03 29 50 76 66 **Fax :**

Portable : 06 82 50 80 66

Responsabilité légale :
BLAISE EMILY DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE / BLAISE ETIENNE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.abccharpente.fr/

E-mail : etienne@abccharpente.fr

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 393 007 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
	Cette entreprise est qualifiée, consultez le certificat RGE		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 11:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E215016** **VALABLE JUSQU'AU** **24/06/2027**

ÉDITÉ LE **26/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 05/12/2025
Forme juridique : SAS
Capital : 50 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EPINAL 2005A50011

Siret : **994 932 366 00010**
Code NACE : 4391A
Numéro caisse de congés payés : 4784126

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 20522757304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 20522757304

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : **ABC CHARPENTE**

13 PLACE MAURICE LEMAIRE
88430 GERBEPAL

Téléphone : 03 29 50 76 66 **Fax :**
Portable : 06 82 50 80 66

Site Internet : http://www.abccharpente.fr/
E-mail : etienne@abccharpente.fr

Responsabilité légale :
BLAISE EMILY DIRECTRICE GÉNÉRALE DÉLÉGUÉE / BLAISE ETIENNE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 17 **Tranche de classification :** EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier,Couvreur)	25/06/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	10/12/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	10/12/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/12/2025
o Isolation des combles perdus	10/12/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

26/05/2026 11:21

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.